

Acte de mariage de HACHE Jacques Pierre et GIARD Marie Geneviève
Elizabeth [224]x[225].

Le lundi dix-neuvième jour de février mil sept cent quatre-vingt-sept, après publication de ban du futur mariage entre Jacques Pierre HACHE, journalier, âgé d'environ vingt-sept ans, fils de Pierre aussi journalier et de défunte Anne DELAUNAY de cette paroisse d'une part, et Marie Geneviève Elizabeth GIARD, âgée de vingt et un ans, fille de feu Nicolas Giard, journalier et de Marie Margueritte BIVEL, de la paroisse de Sainte Hélène d'autre part, fait tant en cette église qu'en celle de ladite paroisse de Sainte Hélène, au prosne de notre messe paroissiale par trois jours de dimanche consécutifs savoir le quatre, le douze et le dix-huit du courant sans qu'il ne se soit trouvé aucun empêchement ni opposition, ainsi qu'il nous a paru par le certificat du sieur BALAND, vicaire de ladite paroisse de Saint Hélène en date d'aujourd'huy de lui duement signé, les fiançailles ayant été célébrées hier en ladite église de Sainte Hélène ainsi qu'il appert par le certificat dudit sieur vicaire, nous soussigné prêtre vicaire de cette paroisse avons reçu aujourd'huy en cette église leur mutuel consentement de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la sainte église, et ce en présence et du consentement du côté de l'époux dudit Pierre HACHE son père et de François DELAUNAY son oncle, menuisier de cette paroisse, et du côté de l'épouse en présence et du consentement de ladite Marie Margueritte BIVEL sa mère qui a fait sa marque ordinaire ayant déclaré ne savoir écrire, de Jacques GIARD, tailleur, son frère de la paroisse de Senneville, et de Romain LE CARPENTIER, laboureur de cette paroisse tous témoins qui ont signé avec l'époux, et l'épouse par une marque nous ayant déclaré ne savoir écrire.